

# Informations Rapides

30 novembre 2018 - 314



## ■ Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments – Troisième trimestre 2018

### Au troisième trimestre 2018, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent légèrement (+0,2 %)

Au troisième trimestre 2018, l'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmente de 0,2 % (après +0,4 % au trimestre précédent). Les prix sont notamment en hausse dans la plomberie, l'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,5 % après +0,6 %), la plâtrerie (+0,3 % après +0,2 %), la menuiserie (+0,3 % après une stabilité) et les autres travaux de construction spécialisés (+0,3 % après +0,1 %). À l'inverse, les prix se replient dans les travaux d'installation électrique (-0,4 % après +1,0 %). Ils ralentissent dans les travaux de couverture (stabilité après +0,7 %) et de peinture et de vitrerie (+0,2 % après +0,4 %).

Sur le trimestre, les prix augmentent dans le secteur non résidentiel (+0,3 % après +0,7 %) et sont quasi stables dans le secteur résidentiel (+0,1 % après +0,2 %).

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 1,5 % (après +1,4 %). Les prix accélèrent dans les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+2,3 % après +1,7 %) ; ils ralentissent notamment dans les travaux de couverture (+2,3 % après +3,1 %) et de plâtrerie (+1,4 % après +2,1 %).

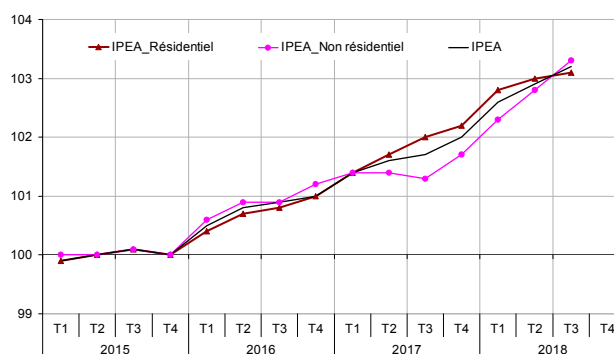
Sur l'année, la hausse de prix est plus dynamique dans le secteur non résidentiel (+2,0 %) que dans le secteur résidentiel (+1,1 %).

#### Révisions

L'évolution de l'IPEA entre le premier et le deuxième trimestre 2018 est rehaussée de 0,1 point et s'établit à +0,4 %.

#### Indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

Référence 100 en 2015



Source : Insee

#### Indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2015

	Poids (en %)	2018T3	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
<b>Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)</b>	<b>100,0</b>	<b>103,2</b>	<b>+0,2</b>	<b>+1,5</b>
Bâtiments résidentiels	59,3	103,1	+0,1	+1,1
Bâtiments non résidentiels	40,7	103,3	+0,3	+2,0
<b>Tous bâtiments par type de travaux</b>				
4321 - Installation électrique	17,5	103,4	-0,4	+1,6
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	17,9	103,2	+0,5	+2,3
4329 - Autres travaux d'installation	4,6	102,6	+0,1	+0,7
4331 - Plâtrerie	3,5	105,7	+0,3	+1,4
4332 - Menuiserie	19,3	103,3	+0,3	+1,1
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,0	102,2	+0,2	+0,9
4334 - Peinture et vitrerie	8,2	101,8	+0,2	+1,5
4391 - Couverture	6,6	105,7	0,0	+2,3
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	18,4	102,5	+0,3	+0,8

(1) indice du trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

## Pour en savoir plus

### Définition

L'[indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments](#) (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre estimé.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

### Diffusion

Les séries longues des indices de prix des travaux d'entretien-amélioration sont disponibles sur le site <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/110289801>. On y trouve les indices par classes de travaux et l'indice global dans les secteurs résidentiel et non résidentiel et pour l'ensemble des bâtiments.

Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) figurent sur la page HTML de cette publication : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&conjoncture=46>

- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Prochaine publication : 28 février 2019 à 12h00